

# Le château de Thierstein

Autor(en): **A. D.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **1 (1906)**

Heft 17

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-256114>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POUR TOUT AVIS  
et communications  
S'adresser  
à la rédaction du

# LE PAYS

Pays du dimanche  
à  
Porrentruy  
—  
TELEPHONE

## DU DIMANCHE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

### Le château de Thierstein

lors du tremblement de terre de 1356

L'évêque Jean Senn de Münzingen, trouvant le site de la ville de Delémont, si beau, y avait établi la résidence ordinaire. Il habitait le plus souvent le château inférieur du Vorbourg, où se trouve la chapelle si célèbre de St Imier. C'est de ce lieu très fortifié qu'il datait ses actes, de ces mots : *Apud oppidum nostrum Telsberg*. Le 13 juillet 1356, il était à Delémont pour signer un code de police en faveur de ses chers et féaux bourgeois. Ce document existe encore. C'est un beau parchemin qu'on conserve aux archives de l'hôtel de ville de Delémont.

Trois mois après avoir donné à sa bonne ville de Delémont ce code de police, le bon évêque vit son château de Telsberg renversé de fond en comble par un épouvantable tremblement de terre qui couvrit de ruines tout l'Evêché.

C'était le mardi, 18 octobre 1356, jour de la St-Luc, à trois heures après midi, un vent violent se fit sentir à Bâle et dans les environs. Vers les neuf heures de la nuit, une terrible secousse de tremblement de terre ébranla la ville; elle fut suivie de dix autres, tellement violentes qu'en un instant toute la ville de Bâle ne fut plus qu'un monceau de ruines. Les églises, les maisons, les couvents, les tours, les murailles des fortifications, tout fut renversé avec un fracas épouvantable, tout s'écroula en quelques minutes.

Feuilleton du *Pays du dimanche* 15

## Honneur pour Honneur

par Marie Stéphane.

Le pilote est à la barre. Luc et Chantal manient les avirons en fredonnant gaiement la romance du « Roi des Aulnes » de Schubert.

La mer est forte. Les voiles gonflées par la brise, le yacht voltige sur le haut des vagues avec une légèreté d'oiseau. Bientôt la Monette, le Nessey, et plus loin à la pointe, Stella Maris et la Croix des Marins disparaissent aux regards des rameurs. Ils ont quitté la côte, ils évoluent maintenant en pleine mer.

La magie de cet horizon illimité ensoleille les yeux de Chantal, ses joues se rosent. Luc, blasé, s'amuse de l'enthousiasme

de sa sœur à chaque perspective nouvelle. — Si nous allions à Jersey?... propose-t-il soudain.

— J'irai avec plaisir, mais pas aujourd'hui.

— Pourquoi?... Nous coucherions probablement en mer, ce serait charmant!

— Tu n'y penses pas, Luc, tu sais bien que maman nous attend pour dîner.

— Bah!... fait-il insouciant, ce ne sera ni la première ni la dernière fois, je suppose.

— Oh! comme il serait mal de l'inquiéter pour satisfaire un semblable caprice! réplique la jeune fille.

— Rassure-toi, chère Minerve, non seulement nous rentrerons ce soir, mais nous rentrerons même de très bonne heure, reprend-il avec enjouement. Je ne songeais plus que mon automobile doit être en gare de Dinard depuis hier soir. Si tu consens à me confier ta petite personne, je vais faire

La cathédrale s'effondra et fut en partie précipitée dans le Rhin. A ce cataclysme vint se joindre l'incendie qui consuma pendant des jours cette malheureuse ville. Un grand nombre d'habitants trouvèrent la mort soit dans les flammes, soit sous l'écroulement de leurs maisons.

Le tremblement de terre atteignit aussi les autres parties de l'Evêché. La ville de Delémont fut en partie détruite, en partie brûlée, son château, les forteresses du Vorbourg furent renversés. L'historien bâlois Wurstisen parle de soixante châteaux de l'Evêché qui furent anéantis par ce désastre. Le chroniqueur Henri de Rebdorff, contemporain, dit dans ses annales que jamais on n'en vit de pareils en Allemagne. Parmi les édifices renversés, il cite l'église collégiale de Moutier-Grandval. C'est alors que furent jetés à terre le château et la petite ville d'Uetzi, les châteaux de Ploujouse, de Morimont, de Soyhières, de Neuenstein, de Münchenstein, d'Angenstein et cinquante autres.

La fête de St-Luc répandit partout la terreur, la crainte et la tristesse. Durant toute cette fatale année, les tremblements de terre se succédaient à des intervalles très rapprochés et épouvantèrent les populations si éprouvées par le fléau.

La plus forte secousse eut lieu, au rapport de l'annaliste Lucelle, le 14 mai 1357 et acheva l'œuvre de destruction du 18 octobre de l'année précédente.

Les villes de Strasbourg, de Fribourg en Brisgau, de Colmar, d'Einsisheim, de Mul-

1) Chronique de Lucelle, p 296.

hausen, etc... envoyèrent des hommes pour aider les bourgeois de Bâle à relever les ruines de leur ville et c'est ce que fit également Louis, comte de Neuchâtel en Suisse qui y envoya des hommes de sa principauté.

C'est à partir de cette époque qu'à Bâle, à Delémont et autres lieux on n'éleva plus que des maisons à un seul rez-de-chaussée ou à un étage, rarement plus de deux. C'est ce qu'on remarque encore à Bâle et à Delémont dans les vieux quartiers.

Cette terrible catastrophe se fit aussi sentir au château des comtes de Thierstein, mais d'une manière qui peut sembler presque miraculeuse. La comtesse de Thierstein s'y trouvait alors avec sa petite fille, enfermées dans une sombre prison, victimes probablement de la jalousie de son époux. Le comte de Thierstein, pendant une absence, avait confié la garde du château et des prisonnières à son plus fidèle serviteur. Le tremblement de terre survint, le château fut renversé et tout fut enseveli sous ses ruines. Il n'y eut d'épargné que le cachot de la comtesse enfermée. De tous les habitants de la forteresse, trois seuls survécurent la noble captive son enfant et le géolier. Celui-ci, encore tout épouvanté du danger qu'il avait couru, se hâta de porter secours aux prisonnières, avec l'intention de les délivrer. Il attend la tombée de la nuit pour accomplir sa généreuse résolution. Seul, en silence il s'approche du cachot avec des instruments propres à remuer les décombres. Ce ne fut pas un petit travail qu'il avait à accomplir. L'entrée des salles était obstruée par la chute des voûtes et des

amener l'*Alcyon* en rade de Saint-Malo et je te ramènerai en voiture.

— J'aimerais mieux rentrer par mer, ou à pied le long des falaises; cependant je ferai ce que tu voudras. Tu m'accompagneras un autre jour, demain peut-être; depuis que nous sommes à Saint-Brieuc, je rêve souvent de faire cette promenade à pied.

Il eut un geste négatif.

— Demain?... non, car à cette heure-ci, je veux être à Rennes ou à Laval.

— Tu t'ennuies donc beaucoup avec nous, Luc?... Maman est si heureuse de t'avoir auprès d'elle, cependant! Tu devrais bien lui faire le plaisir de rester quelques semaines... Elle te gâte assez pour cela.

— Elle me gâte beaucoup trop même, j'en conviens. Mais puisqu'elle m'a offert cet auto, il faut bien que je fasse honneur à son cadeau en en faisant usage.

— Tu serais plus aimable de commencer par nous faire visiter d'abord les environs,